# Sortie Lorient - Week-End de Pâques 2009

### Exploration Souterraine Pictave

#### 11-12-13 avril 2009

## 1 Plongeurs présents

```
> membres
[1] "Benoît" "Christophe" "Jean" "JC" "Pierre"
[6] "Thomas" "Valériane"
> invites
[1] "Baptiste" "Nadine" "Renard"
```

## 2 Plongées effectuées

	Date	Site
1	11-4-2009 matin	U 171
2	11-4-2009 après-midi	Cyrano
3	12-4-2009  matin	Plein Ciel
4	12-4-2009 après-midi	Falke
5	13-4-2009  matin	Guido Mohring

Tab. 1 – Liste des plongées du séjour

	Plongée 1	Plongée 2	Plongée 3	Plongée 4	Plongée 5	Total
Benoît	1	1	1	1	1	5
Christophe	1	1	1	1	1	5
Jean	1	1	0	1	1	4
$_{ m JC}$	1	1	1	1	1	5
Pierre	1	1	1	1	1	5
Thomas	1	0	1	1	1	4
Valériane	1	1	0	1	1	4
Baptiste	1	1	1	1	1	5
Nadine	1	1	1	1	1	5
Renard	1	1	1	1	1	5

Tab. 2 – Récapitulatif des plongées effectuées

### 3 Les dépenses "plongée"

Les postes de dépenses entrant dans le coût des plongées sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Les frais des camions sont inclus car les camions transportent le bateau et la station de gonflage.

Attention : seuls les membres de l'ESP doivent engager ces dépenses!

	Benoît	Christophe	Jean	JC	Pierre	Thomas	Valériane
Essence. Valiant	136.83	0.00	0.00	273.61	90.56	0.00	0.00
Huile.Valiant	52.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Essence.Compresseur	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Huile.Compresseur	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Port	26.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Carburant.Camions	0.00	124.00	0.00	0.00	60.00	70.00	0.00
Péages.Camions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	15.20	0.00
Total	214.83	124.00	0.00	273.61	150.56	85.20	0.00

Tab. 3 – Dépenses engagées par les membres de l'ESP

### 4 Coût des plongées

Le coût d'une plongée est calculé en divisant le nombre total de plongées effectuées durant le séjour par la somme des dépenses effectuées durant le séjour. Par le passé, on calculait au plus juste, en prenant en compte non pas la totalité de l'essence achetée par exemple, mais uniquement l'essence consommée. Pour simplifier les comptes, les calculs sont basés sur les sommes dépensées au cours de la sortie. Ce qui est dépensé en trop lors d'une sortie sera compensé par la sortie suivante. Cela n'affecte pas le coût pour les invités car ils paient de toutes façon un prix forfaitaire.

Pour les invités, le prix de la plongée est fixé à 15 euros si la plongée coûte moins de 15 euros pour les membres de l'ESP. Si le coût d'une plongée est compris entre 15 et 20 euros euros pour les membres de l'ESP, alors le prix est fixé à 20 euros pour les invités. Au delà (souhaitons ne jamais en arriver là!), le prix pour les invités est le même que pour les membres de l'ESP.

Pour cette sortie, le coût d'une plongée pour les membres de l'ESP est de :

#### [1] 18.05

Et pour les invités :

#### [1] 20

Au total, pour les plongées uniquement, chaque plongeur doit les sommes suivantes à l'ESP:

Benoît	Christophe	Jean	JC	Pierre	Thomas	Valériane
90.25	90.25	72.20	90.25	90.25	72.20	72.20
Baptiste	Nadine	Renard				
100.00	100.00	100.00				

Reste à prendre en compte les frais qui n'entrent pas dans le coût des plongées (hébergement, nourriture, navettes bateau...) et les avances faites par les uns et les autres.

## 5 Les dépenses "hors plongée"

Les plongeurs payent pour eux et pour leurs accompagnants. Chaque plongeur paye donc pour le nombre de personnes suivant :

```
Benoît Christophe
                              Jean.
                                             JC
                                                     Pierre
                                                                  Thomas
                                                                           Valériane
                                              1
                                                           1
                                                                        1
                                                                                    1
Baptiste
               Nadine
                            Renard
        1
                     1
                                 1
```

Les postes de dépenses n'entrant pas dans le coût des plongées sont par exemple le camping, la nourriture, la navette pour Ouessant... Pour cette sortie, les dépenses n'entrant pas dans le prix des plongées et la liste des payeurs sont détaillées ci-dessous :

Pour cette sortie, Jean prend un mobile home de 4 personnes à sa charge, soit 130 euros en comptant les taxes de séjour. Les frais de camping s'élèvent donc ici à 226 euros à diviser en 9, soit 25,11 euros. La nourriture est par contre à diviser en 13. Pour chaque plongeur (à part Jean), les frais de camping et de nourriture s'élèvent donc à :

```
Camping Nourriture 25.110000 8.923077
```

Chaque plongeur doit donc les sommes suivantes :

```
JC Pierre Thomas Valériane Baptiste
           Benoît Christophe
                                Jean
                        25.11 130.00 25.11
                                            25.11
Camping
            25.11
                                                    25.11
                                                              25.11
                                                                        25.11
Nourriture
             8.92
                         8.92
                               35.69 8.92
                                              8.92
                                                     8.92
                                                                8.92
                                                                         8.92
                        34.03 165.69 34.03 34.03
Total
            34.03
                                                    34.03
                                                              34.03
                                                                        34.03
           Nadine Renard
Camping
            25.11
                   25.11
Nourriture
             8.92
                     8.92
Total
            34.03 34.03
```

#### 6 Bilan et remboursements

Au total, pour chaque plongeur la sortie coûte :

```
Benoît Christophe
                            Jean
                                          JC
                                                  Pierre
                                                              Thomas
                                                                       Valériane
  124.28
              124.28
                          237.89
                                      124.28
                                                  124.28
                                                              106.23
                                                                          106.23
Baptiste
              Nadine
                          Renard
  134.03
              134.03
                          134.03
```

Compte tenu des sommes déjà engagées par certains, le bilan pour les remboursements est le suivant. Ces plongeurs font un chèque à l'ordre de l'ESP :

```
        Jean Valériane
        Baptiste
        Nadine
        Renard

        237.89
        106.23
        134.03
        134.03
        134.03
```

Ces plongeurs se font rembourser par l'ESP :

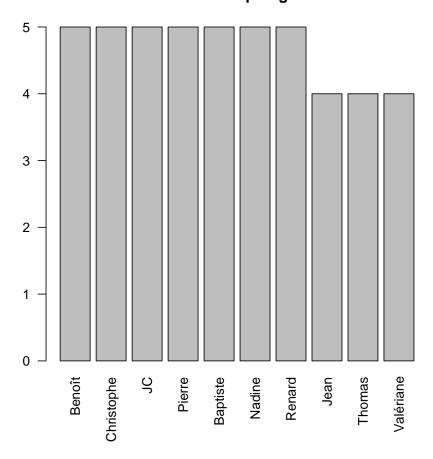
Benoît	Christophe	JC	Pierre	Thomas
90.55	115.72	149.33	26.28	334.97

Si la plongée coûte moins de 20 euros, l'ESP fait des (petits) bénéfices. Ici, les bénéfices s'élèvent à :

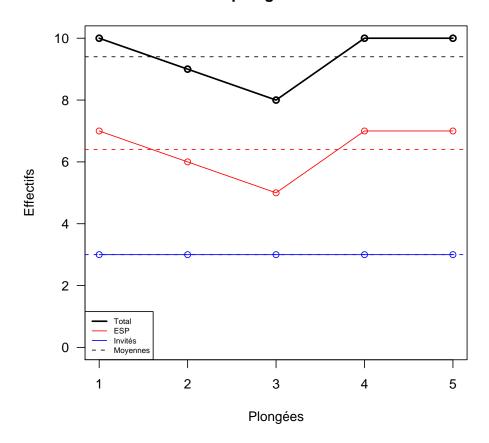
[1] 29.36

## 7 Quelques graphiques

### Nombre de plongées



# Nombre de plongeurs sur le Valiant



# D'où vient le prix des plongées ?

